



BULLETIN D'ADHESION 2009

Adhérer au KMC, cela permet par exemple :

- de maintenir nos sites de pratique et de les développer
- de négocier et d'officialiser de nouvelles zones là où la pratique du kite est interdite
- de développer l'association pour avoir plus de poids au niveau local
- d'organiser des compétitions et des conviviales
- de promouvoir le kite chez les jeunes et les femmes, et de soutenir nos compétiteurs
- de donner de l'importance au comité national et régional de kite
- d'être assuré en responsabilité civile et éventuellement individuellement (via la FFVL)
- d'essayer du nouveau matériel lors des journées test
- de découvrir différents aspects du kite (buggy, mountainboard, longue distance, strapless, snowkite...).

Cotisation au club : 15€ (ou 5€ pour les personnes déjà licenciées)



Nom :

Prénom : **N° téléphone :**

Date de naissance : **Profession :**

Adresse Email :

ADRESSE :

Code postal : **Ville :**

N°de licencié FFVL : **Nom du Club :**

Total de votre règlement : € **Espèces** **Chèque** (à l'ordre du KMC)

Si vous souhaitez donner un coup de main pour faire fonctionner le club ou organiser des événements kite, n'hésitez pas à vous manifester, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés !